# Ministère du Commerce extérieur

**Rapport annuel 1983-1984**

Québec

Le contenu de cette publication a été rédigé par
le ministère du Commerce extérieur

Cette édition a été produite par
la Direction générale
des publications gouvernementales

Dépôt légal — 2e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN: 2-551-09971-4
ISSN: 0829-0326

© Gouvernement du Québec

Monsieur Richard Guay
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec (Québec)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel du ministère du Commerce extérieur pour l'exercice financier 1983-1984.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Le ministre du Commerce extérieur,

Bernard Landry

Québec, avril 1985

## Table des matières


**1. Présentation du Ministère: son mandat 7**

**2. Structure organisationnelle 11**

2.1 Ressources financières **11**

2.2 Ressources humaines **12**

**3. Principales réalisations du Ministère 13**

3.1 Action institutionnelle **13**

3.2 L'expansion des marchés **13**

3.3 Le développement de l'offre à l'exportation **14**

3.4 Autres services **15**

3.5 Représentation à l'étranger **15**

**4. Annexes 16**

Le budget **16**

Le personnel **16**

Les responsables **16**

L'organigramme **8**

## 1. Présentation du Ministère: son mandat

Le ministère du Commerce extérieur existe depuis le 12 janvier 1983, date de la proclamation gouvernementale de sa loi constitutive (L.R.Q., c. M-29.1) qui avait été sanctionnée le 16 décembre 1982.

Le mandat du Ministère est d'élaborer et de proposer au gouvernement des politiques en matière de relations économiques et commerciales avec l'extérieur du Québec de façon à promouvoir le développement de l'économie du Québec et de voir, en collaboration avec les ministères et les organismes intéressés, à l'application de ces politiques.

L'article 8 de la Loi sur le ministère du Commerce extérieur identifie les fonctions et les pouvoirs confiés à ce nouveau ministère.

« 8. Les fonctions et pouvoirs du ministre consistent plus particulièrement à:

1° faciliter l'accès des biens et des services produits au Québec aux marchés extérieurs par des opérations promotionnelles, par la conclusion d'ententes et en veillant à l'établissement et au développement de relations économiques et commerciales avec l'extérieur;

2° élaborer et mettre en oeuvre des programmes d'aide favorisant les exportations et la réalisation d'accords industriels;

3° fournir aux entreprises et aux ministères les services qu'il juge nécessaires au développement des exportations et des accords industriels, notamment des services de formation, d'information, de documentation ou de promotion, de même que l'organisation de missions, de stages ou d'expositions;

4° collaborer avec les autres ministères à la prospection des investissements étrangers;

5° coordonner, dans le cadre de la politique extérieure du Québec, les activités économiques et commerciales des ministères et des entreprises publiques à l'extérieur du Québec;

6° organiser et gérer, en collaboration avec les ministères et les entreprises intéressés, des programmes de coopération économique avec l'extérieur dans les secteurs où les échanges sont le plus susceptibles de favoriser le développement de l'économie du Québec;

7° exécuter ou faire exécuter des recherches, des études ou des analyses dans le domaine des relations économiques et commerciales avec l'extérieur, notamment sur les besoins et les conditions des marchés, sur les produits exportés ou exportables, sur l'évolution des tarifs douaniers, sur la réglementation et les accords commerciaux et sur les stratégies, les méthodes ou les techniques de commercialisation. » (L.R.Q., c. M-29.1)

Le mandat du ministère du Commerce extérieur peut se résumer ainsi:

— *Promotion* de biens et services québécois à l'étranger;

— *Conclusion* d'accords industriels;

— *Prospection* de nouveaux investissements;

— *Coordination* gouvernementale des activités économiques à l'étranger.

Gouvernement du Québec
**Ministère du commerce extérieur**

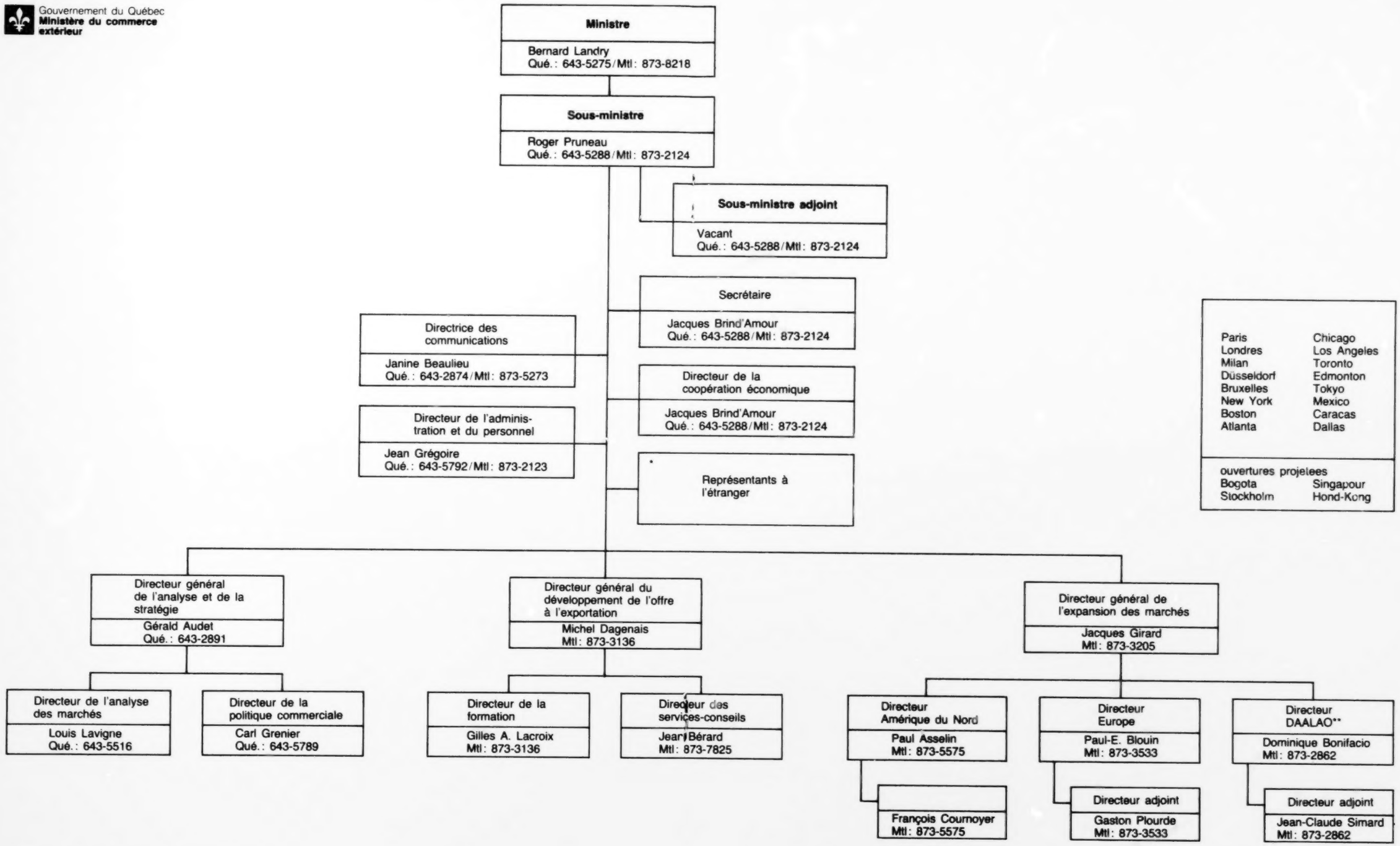


** Direction de l'Afrique, Amérique latine, Asie et Océanie.

## 2. Structure organisationnelle

La structure organisationnelle du Ministère a été concrétisée par l'acceptation de son plan d'organisation supérieure le 9 mai 1983. L'organigramme du Ministère, où sont indiqués les noms et les titres du personnel de direction, apparaît aux pages centrales du présent rapport.

### 2.1 Ressources financières

| Catégorie de dépenses | Budget* | Budget modifié (000 $) | Dépenses |
|---|---|---|---|
| **Fonctionnement – personnel** | | | |
| Traitements | 6870,6 | 6826,6 | 6258,0 |
| Autres rémunérations | 70,6 | 70,6 | 223,7 |
| **Sous-total** | **6941,2** | **6897,2** | **6481,7** |
| **Fonctionnement – autres dépenses** | | | |
| Communications | 1622,3 | 2591,3 | 2185,0 |
| Services | 1918,3 | 1949,1 | 1561,9 |
| Entretien | 31,1 | 24,1 | 12,1 |
| Loyers | 147,9 | 70,9 | 32,4 |
| Fournitures | 135,3 | 186,5 | 208,4 |
| Équipement | 25,0 | 40,0 | 21,4 |
| Autres dépenses | 307,3 | 227,3 | 193,4 |
| **Sous-total** | **4187,2** | **5089,2** | **4214,6** |
| **Capital** | | | |
| Équipement | 40,0 | 98,0 | 87,4 |
| **Transfert** | | | |
| Transfert | 7028,5 | 6328,5 | 2698,6 |
| **Total** | **18 196,9** | **18 412,9** | **13 482,3** |

* Ces chiffres sont tirés du livre des crédits 1984-1985

Les crédits périmés pour l'exercice financier 1983-1984 se retrouvent surtout au chapitre des dépenses de transfert et s'expliquent par deux grands facteurs: la situation économique au cours de la période et des changements dans le programme d'aide APEX-F.

La récession que nous avons connue a eu pour effet d'obliger les entreprises à reconsidérer leurs plans d'expansion et de compresser leurs dépenses d'opération. Les entrepreneurs ont eu recours à des missions de prospection (APEX-régulier) plutôt que d'investir des sommes plus substantielles pour expérimenter des stratégies de marketing sur des territoires cibles. Qui plus est, la situation économique de la majorité de nos clients, les parités monétaires, sont autant de facteurs qui ont limité l'expansion de nos entreprises à l'extérieur.

Enfin, le programme APEX-F a été modifié pour devenir APEX-SMM (stratégie de mise en marché). Sur le plan administratif, ce changement visait à ne verser la première tranche de la subvention que sur présentation de factures alors que le programme APEX-F permettait un premier versement dès l'acceptation du projet par le Ministère. Cette modification fut apportée pour éviter que des sommes soient versées par le gouvernement pour des activités que les entreprises décident de ne pas réaliser à cause de l'évolution du contexte économique. Ce changement administratif a entraîné un délai dans le paiement et reporté des dépenses au prochain exercice.

## 2.2 Ressources humaines

Le tableau qui suit montre l'évolution des effectifs du Ministère.

| | Effectifs réguliers | | |
|---|---|---|---|
| | **au 31 mars 84** | **au 1er avril 83** | **Écart** |
| Cadres et hors cadres | 23 | 19 | 4 |
| Professionnels | 102 | 77 | 25 |
| Fonctionnaires et ouvriers | 74 | 57 | 17 |
| **Sous-total** | **199** | **153** | **46** |
| Occasionnels autorisés (personnes/années) | 4 | n/a | n/a |
| **Total** | **203** | **n/a** | **n/a** |

Les effectifs permanents autorisés pour le Ministère se sont accrus de 46 postes au cours du dernier exercice financier. Cette croissance était nécessaire pour consolider les opérations du Ministère et lui permettre d'assumer les responsabilités qui lui ont été confiées lors de sa création.

## 3. Principales réalisations du Ministère

Les activités du ministère du Commerce extérieur, en 1983-1984, ont été réalisées avec la volonté d'amorcer une réflexion sur l'importance d'augmenter nos échanges économiques extérieurs pour améliorer notre bien-être collectif.

L'économie Québécoise est l'une des plus ouvertes du monde occidental. Le Québec exporte quelque 40 % de son produit intérieur brut et ses exportations se répartissent à peu près également entre le reste du Canada et l'étranger.

Cette importance des exportations de produit intérieur brut doit nous inciter à développer une mentalité d'exportateur, à donner les outils appropriés aux industriels québécois pour faciliter leur expansion sur les marchés intérieurs et surtout à prendre conscience que les produits québécois peuvent affronter la concurrence sur les marchés extérieurs.

### 3.1 Action institutionnelle

Le ministre du Commerce extérieur a dirigé une dizaine de missions commerciales afin d'appuyer les efforts des industriels québécois et il a multiplié les rencontres avec des représentants de nombreux pays en vue de faire connaître le potentiel économique du Québec.

De plus, le Ministère a coordonné certaines missions des ministères à vocation économique pour en maximiser les retombées économiques.

C'est ainsi que des missions ministérielles ont été réalisées en Colombie, au Pérou, en Belgique, en France, en Italie, en Allemagne de l'Ouest, sans pour autant négliger nos principaux marchés. Les villes de New York, Chicago, Boston, St-Louis, Toronto et Halifax ont été visitées.

Le Ministère a aussi été très présent auprès des industriels québécois aux prises avec des problèmes d'accès à certains marchés. L'intervention la plus remarquée a été celle concernant le bois d'oeuvre aux États-Unis.

En outre, le Ministre a participé à deux rencontres fédérales–provinciales où il a été particulièrement question de la politique commerciale pour les années 80, de l'expansion des marchés et du financement des exportations.

En matière de politique commerciale et d'analyse des marchés, le Ministère est intervenu pour aider à réduire ou supprimer les difficultés d'exportation rencontrées par les firmes québécoises en matière tarifaire et réglementaire. De plus, des positions québécoises ont été élaborées et défendues, en collaboration avec les autres ministères concernés, sur un grand nombre de sujets d'intérêt pour le Québec tant dans le cadre des relations fédérales–provinciales que des relations avec d'autres pays et organisations internationales. Les dossiers suivants ont retenu particulièrement l'attention:

— l'enquête U.S. sur nos exportations de bois d'oeuvre vers les États-Unis;

— la détérioration de notre accès au marché américain du ciment et de l'amiante;

— l'intention de la Communauté économique européenne de réduire le contingent en franchise sur le papier-journal.

### 3.2 L'expansion des marchés

Le Ministère a participé à plus de 1400 activités au cours de l'exercice financier 1983-1984 et a ainsi permis aux industriels québécois d'approfondir leur connaissance des marchés étrangers.

Dans la réalisation de ces activités, le Ministère a cherché à maximiser les retombées économiques par une meilleure planification du temps et surtout par une identification préalable des personnes à rencontrer à l'étranger. Cette facette de l'intervention du Ministère est renforcée par la présence de représentants établis dans ces marchés.

Le tableau suivant donne un aperçu des principales activités réalisées au cours de la période.

| Activités | Total des activités réalisées en 1983-1984 | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Grand total | Amérique du Nord | Europe | Afrique, Amérique Latine, Asie et Océanie | Participants | Ventes sur place | Ventes étalées sur 12 mois | Distributeurs identifiés |
| Expositions commerciales | 32 | 22 | 10 | | 266 | 2 834 000 | 76 587 000 | 921 |
| Missions commerciales | 39 | 12 | 5 | 22 | 209 | 44 579 000 | 120 570 000 | 144 |
| Missions d'accords industriels | 4 | | 2 | 2 | 27 | | 7 000 000 | 2 |
| Missions mixtes | 11 | | 11 | | 64 | 2 accords | 2 850 000 + 11 accords | 6 |
| Missions de sensibilisation aux organismes de financement et d'aide internationale canadiens | 6 | | | 6 | 33 | | | |
| Acheteurs étrangers | 325 | 237 | 53 | 35 | 325 | 25 907 425 | 107 489 100 | 63 |
| Missions ACTIM* (dossiers traités) | 65 | | 65 | | 103 | | | |
| Accueil de missions étrangères | 27 | 2 | 5 | 20 | 343 | 690 000 | 445 000 | |
| APEX approuvés** | 928 | 545 | 213 | 170 | 928 | 10 908 309 | 151 765 700[1] | |
| **Total** | **1 437** | **818** | **364** | **255** | **2 298** | **84 918 734** | **466 706 800** | **1 136** |

1 données disponibles pour 402 dossiers
* ACTIM: Agence pour coopération technique, industrielle et économique
** APEX: Aide à la promotion des exportations.
Sauf, séminaires, marketing, manufacturiers et stratégie de mise en marché et services-conseils

En plus des mesures déjà présentées, le Ministère a convenu d'un protocole d'entente avec la Société de développement industriel du Québec (SDI) touchant la formation de consortiums, le crédit-implantation et le financement des exportations. Ainsi, le Ministère, conjointement avec la SDI, peut apporter une aide aux entreprises qui désirent exporter des biens ou des services produits au Québec par le biais du programme SDI-Exportation.

De plus, en vertu du volet « Développement des exportations », dans les cas où une transaction peut avoir un impact important sur le développement économique du Québec, le gouvernement peut, sur recommandation du ministre du Commerce extérieur, autoriser la SDI à accorder une aide financière sous forme d'acquisition d'actions, de prêts ou de garanties de prêt. Cette forme d'intervention a permis à une dizaine d'entreprises de bénéficier de garanties financières pour une valeur de 15 millions $ en rapport avec des transactions de l'ordre de 65 millions $.

### 3.3 Le développement de l'offre à l'exportation

Du côté des efforts en vue de fournir de meilleurs outils à l'exportation et de mieux se préparer à la concurrence internationale, le Ministère a élargi les services offerts pour la consultation auprès des entreprises désireuses d'exporter.

Ainsi, en matière d'accueil à l'exportateur, nous avons répondu à quelque 1631 demandes et consultations portant sur différents aspects de l'exportation: réseaux, barrières, marchés, douanes, programmes, etc.

Au plan de la formation et de la sensibilisation à l'exportation des gens d'affaires en région, notons que suite aux activités ministérielles dans 5 villes, au moins 3 cercles d'exportateurs ont vu le jour dont 1, celui de l'Estrie, est en pleine action. Dans cette même région fut aussi lancée l'opération « diagnostic-export ». Le disgnostic-export est un outil que déjà 57 chefs d'entreprise ont utilisé pour évaluer leur potentiel à l'exportation.

De plus, c'est à travers 28 séminaires et cours que 1361 participants provenant d'entreprises, d'associations, de chambres de commerce, de groupements d'hommes d'affaires et de ministères ont pu apprendre les rudiments et les complexités de l'exportation et de la pénétration des marchés.

Quant aux consortiums à l'exportation, le Ministère a mis son expertise à contribution dans 14 cas. Il résulte que 3 consortiums regroupant 44 entreprises sont en action avec les États-Unis, l'Afrique et le Moyen-Orient, que 7 autres sont en constitution, et que 4 ont finalement abandonné cette structure de regroupement. Les secteurs impliqués sont le transport, le meuble, la publicité, la cimenterie, l'équipement hospitalier, la réfrigération.

Enfin, en ce qui concerne les accords industriels, un séminaire traitant des avantages des transferts de technologie a permis de démystifier cette stratégie de gestion auprès de 250 industriels. Ainsi, l'approche particulière faite auprès de ces entreprises a permis la création d'un fichier informatisé de gestion d'environ 100 technologies accessibles et recherchées qui ont donné lieu à la publication du premier bulletin en français et en anglais *Le marché technologique*, transmis aux délégations du Québec qui en assureront la promotion et la rediffusion auprès d'entreprises et organismes de transfert de technologie.

Comme il importe que les entreprises québécoises soient bien informées des programmes et services que le Ministère leur offre, une stratégie de communication a été élaborée dans le but d'assurer cette transmission d'information à la clientèle québécoise. À cette fin, une série de moyens de communication ont été développés, notamment des messages publicitaires, des documents écrits et audiovisuels sur le rôle du ministère du Commerce extérieur et sur ses divers programmes de soutien à l'exportation.

Les relations avec les médias québécois ont aussi été développées et entretenues, car elles constituent un excellent moyen de rejoindre les entreprises et de les inciter à l'exportation.

De plus, comme le Ministère a comme mandat la promotion internationale des produits et du savoir-faire québécois, il a développé divers programmes de communication visant à appuyer les démarches des entreprises québécoises sur les marchés extérieurs. Ces programmes ont été articulés à l'aide de moyens variés tels la publicité et les relations avec la presse étrangère, la production d'imprimés et notamment la parution en six langues d'un trimestriel à vocation internationale qui fait la promotion des biens, des services et de la technologie québécoise auprès des décideurs économiques étrangers.

### 3.4 Autres services

Finalement, le Ministère a apporté son soutien financier à divers organismes, principalement au Centre de financement et de commerce international (CFCI) et au Centre de commerce international du Québec (CCIQ).

### 3.5 Représentation à l'étranger

Le Ministère a maintenant des employés réguliers dans seize villes à travers le monde suite à l'entrée en fonctions d'un conseiller économique à Dallas (États-Unis).

De plus, le gouvernement a reconnu l'intérêt d'augmenter sa représentation économique à l'étranger en confiant le mandat au Ministère de préparer des postes de conseiller économique à Stockholm, Bogota, Singapour et Hong-Kong.

L'ouverture de ces nouveaux territoires permettra d'accélérer la pénétration sur ces marchés tout en donnant un support sur place aux industriels québécois.

# 4. Annexes

## Budget, personnel, responsables.

## Le ministère du Commerce extérieur

### Le budget

| Entités | $ |
|---|---|
| 1. Gestion interne et soutien | 5 244 900 |
| 2. Direction générale de l'expansion des marchés | 11 314 000 |
| 3. Direction générale du développement de l'offre à l'exportation | 863 300 |
| 4. Direction générale de l'analyse et de la stratégie | 774 700 |
| **Crédits*** | **18 196 900** |

* Ces chiffres sont tirés du livre des crédits 1984-1985.

### Le personnel (au 31 mars 1984)

| Catégories d'emploi | Cadres | Professionnels | Fonctionnaires et ouvriers | Effectifs autorisés |
|---|---|---|---|---|
| 1. Gestion administrative | 7 | 18 | 35 | 60 |
| 2. Représentation à l'étranger | 2 | 17 | 0 | 19 |
| 3. Direction générale de l'expansion des marchés | 8 | 46 | 25 | 79 |
| 4. Direction générale du développement de l'offre à l'exportation | 3 | 10 | 8 | 21 |
| 5. Direction générale de l'analyse et de la stratégie | 3 | 11 | 6 | 20 |
| **Total** | **23** | **102** | **74** | **199** |

### Les responsables (au 31 mars 1984)

Le ministre
Bernard Landry

Le sous-ministre
Roger Pruneau

Le sous-ministre adjoint
(vacant)

Le secrétaire du Ministère
Jacques Brind'Amour

La directrice des communications
Janine Beaulieu

Le directeur de l'administration et du personnel
Jean Grégoire

Le directeur de la coopération économique
Jacques Brind'Amour

Le directeur général de l'analyse et de la Stratégie
Gérald Audet

Le directeur de l'analyse des marchés
Louis Lavigne

Le directeur de la politique commerciale
Carl Grenier

Le directeur général du développement de l'offre à l'exportation
Michel Dagenais

Le directeur de la formation
Gilles A. Lacroix

Le directeur des services-conseils
Jean Bérard

Le directeur général de l'expansion des marchés
Jacques Girard

Le directeur pour l'Amérique du Nord
Paul Asselin

Le directeur pour l'Europe
Paul-E. Blouin

Le directeur pour l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie et l'Océanie
Dominique Bonifacio